



LIVRET D'ACCUEIL DE L'AÉRO-CLUB DU PONTREAU CHOLET



Centre Certifié Organisme de Formation Agréé par la **DGAC**
ATO (Approved Training Organization Certificate) **FR.ATO.0174**

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, Femmes ou Hommes, vous manifestez de l'intérêt pour l'Aéronautique et l'Aviation légère en particulier. Cette activité de voler sur des avions à moteur vous passionne et vous venez d'adhérer à l'Aéro-Club du Pontreau Cholet.

Alors soyez les bienvenus au sein de notre association (la vôtre désormais) qui va vous permettre de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles relations et une ambiance sympathique où le tutoiement est de rigueur !

Notre passion nous réunit et c'est cela qui importe !

La formation qui vous sera dispensée par nos Instructeurs qualifiés vous amènera au P.P.L. et ainsi le monde aéronautique s'ouvrira pour vous. Vous pourrez aller, en avion et pendant vos loisirs, plus loin que l'horizon !

Si cette voie vous passionne vous en ferez peut-être votre métier et vous deviendrez Pilote Professionnel.

Si d'aventure vous n'êtes pas novices mais avertis, alors tant mieux, vous saurez nous faire profiter de vos compétences.

Le plaisir de voler sur de bonnes machines nécessite un investissement qui n'est pas que financier.

Notre association comme toutes les associations vit pour et par le bénévolat et tout nouvel adhérent est un membre actif de cette structure. Votre association compte sur vous.

Merci d'avance pour votre implication, pour le temps consacré, pour l'énergie déployée, tout cela sera récompensé à sa juste valeur car vous éprouverez de la satisfaction et recevrez des gages d'amitié de la part de tous nos membres.

Vous vous épanouirez dans ces nouveaux loisirs qui vous passionneront. »

Alain ROUILLÉ

UN PEU D'HISTOIRE

La première vocation aéronautique du terrain nait en 1910, lors du premier meeting aérien organisé conjointement par la ville et la société nantaise "la libellule". En effet, en ce début de XXème siècle, l'aviation est l'attraction à la mode.



La ville organise donc un meeting en Juillet. Celui-ci devait comporter des vols de distance, de durée et de hauteur. Trois aviateurs furent engagés : Versepuy, Obré et Roland Garros qui n'avait pas encore son brevet de pilote ! Il le passera quelques mois plus tard à Cholet.

Les appareils en ce début de siècle n'offraient pas la fiabilité et les capacités de manœuvrabilité des avions d'aujourd'hui. Il n'était pas alors possible de voler sans des conditions météo clémentes et en ce 14 juillet 1910, le vent soufflant en rafales rend périlleux toute tentative de vol.

C'est pour rappeler sa venue qu'on érige en 1929 un monolithe de granit rose sur lequel une plaque de bronze est apposée avec les traits de l'aviateur.

En 1930, avec la création de l'aéroclub par Léon Guérineau, la ville donne l'autorisation d'utiliser le terrain pour le décollage et l'atterrissage. Six ans plus tard, on construit un buffet-gare baptisé l'Éole.

Le terrain est ouvert à la circulation aérienne publique en 1965. On construit une piste avec un revêtement en dur afin de permettre l'accueil d'appareils plus importants.

Puis, en 1971, on crée la tour de contrôle. La piste est équipée d'un balisage de nuit en 1974.

DES AVIONS ET DES HOMMES

« Vous êtes membres de l'ACPC, ou vous voudriez vous inscrire à l'aéroclub, certaines valeurs, rappelées ici, font partie de la vision que nous avons de l'activité de pilote »

Sécurité : je ne fais rien qui pourrait mettre l'avion et les passagers en danger.

Respect : je fais attention au matériel qui m'est confié, je pense aux autres pilotes et passagers.

Responsabilité : je suis responsable de la vie et du bien-être des passagers et du bon fonctionnement de l'avion.

Humilité : le pilotage reste un apprentissage perpétuel, un pilote novice peut enrichir le pilote expérimenté.

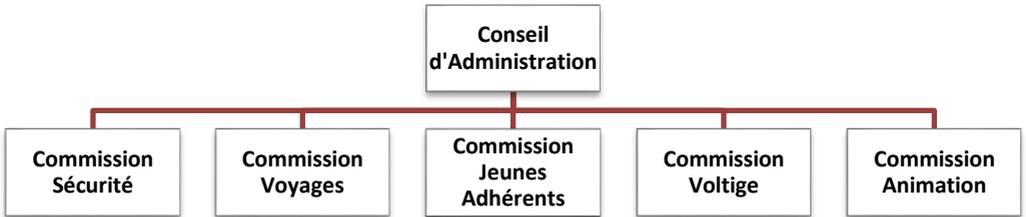
Entraide : je n'hésite pas aider les autres pilotes sans contrepartie. Rendre service à l'aéroclub par la tenue de permanences ou donner du temps en fonction des compétences.

Sincérité et convivialité : l'aéroclub est une zone d'échanges où le plaisir du pilotage est commun à tous.



LES BÉNÉVOLES

Organigramme schématique du Conseil d'Administration et des commissions tenus par les bénévoles



« Les bénévoles sont invités et accueillis parmi tous les adhérents à participer suivant leurs possibilités, leurs expériences, leurs connaissances à faire vivre toutes les activités du club que ce soit au quotidien, durant les préparations dans les commissions ou pendant les manifestations, les meetings, les portes ouvertes, les soirées à thèmes, les voyages, etc...

Ces contributions sont indispensables dans des domaines aussi divers et variés que sont la technique, la communication, la sortie des avions le matin, la tenue d'une ou deux permanences par an, l'animation, l'informatique, la photographie etc. Car ce sont bien les bénévoles, c'est-à-dire vous, qui donnent et donneront par leurs implications une véritable âme à notre aéroclub par votre présence au-delà de nos heures de cours, de voltige ou de voyages. »



LES AMBITIONS DE L'ACPC

« Avec nous, participez à la réalisation des projets qui assureront l'avenir de votre aéroclub. »

1. MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

Pour la modernisation et le renouvellement de la flotte, maintenir des locaux agréables et fonctionnels,

2. RENFORCER LE BÉNÉVOLAT

Pour un bénévolat reconnu, valorisé et accompagné.

3. MAINTENIR LA QUALITÉ D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DES PILOTES 7/7 JOURS

Pour pérenniser un atout unanimement reconnu comme une des grandes qualités de notre club. Les effectifs accueillis 7/7jours :160 Adhérents dont 30 élèves pilotes

4. MAINTENIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PILOTES

Parce que la Qualité de la Formation et de la Sécurité ne se négocie pas.

5. POURSUIVRE NOTRE PARTICIPATION À LA SÉCURITÉ DE L'ACCÈS À L'AÉRODROME ET DE SES ABORDS

Pour conserver un des rares aérodromes de France avec un accès ouvert au public.

6. RENFORCER LA CONVIVIALITÉ ENTRE LES MEMBRES DU CLUB

Promouvoir les activités qui rassemblent nos membres en dehors de nos heures de vol : Soirées à thèmes, voyages, visites de musées ...

7. PROMOUVOIR NOS ACTIVITÉS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

Poursuivre l'information lors des expositions et des rencontres (portes ouvertes...)

Poursuivre les formations (BIA ...) avec les milieux scolaires

8. DÉVELOPPER NOS ACTIONS « SOCIALES »

En partenariat avec des associations caritatives et/ou sociales partenaires (RÊVES ...)

9. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous nous devons de montrer notre participation comme acteurs citoyens au niveau local et territorial

LA FLOTTE DE L'ACPC

Retrouvez toutes les fiches à jour de nos avions sur notre site Internet :

<http://www.acp-cholet.fr>



F-GHVX
CESSNA 152 II (école)
Nombre de places : 2



F-HMPM
CESSNA 152 II (école)
Nombre de places : 2



F-GVAZ
PIPER PA28 Archer II
(Balade – voyage)
Nombre de places : 3 ou 4



F-HKTB
PIPER PA28 Archer III
(Balade – voyage)
Nombre de places : 3 ou 4



F-GAXZ
CESSNA 172 (Balade – voyage)
Nombre de places : 3 ou 4



F-GGYD
MUDRY CAP 10 (voltige)
Nombre de places : 2

AÉRO-CLUB DU PONTREAU - AÉRODROME DE CHOLET

Rue Charles LINDBERG 49300 CHOLET

02 41 58 76 61

Notre site : <http://www.acp-cholet.fr/>

Baptêmes de l'air – Balades - Vol d'initiation - Initiation Voltige

Renseignements, tarifs, accueil, réservations d'avions téléphonez au :

02 41 58 76 61

ou par mail : accueil@acp-cholet.fr

Aérodrome de Cholet – Les équipements

L'aérodrome de Cholet dispose d'un service d'information de vol d'aérodrome (AFIS), d'une station d'avitaillement (JET A1, AVGAS 100 LL), d'un service de douanes (sur préavis de 48 heures, week-end non compris), d'un restaurant.

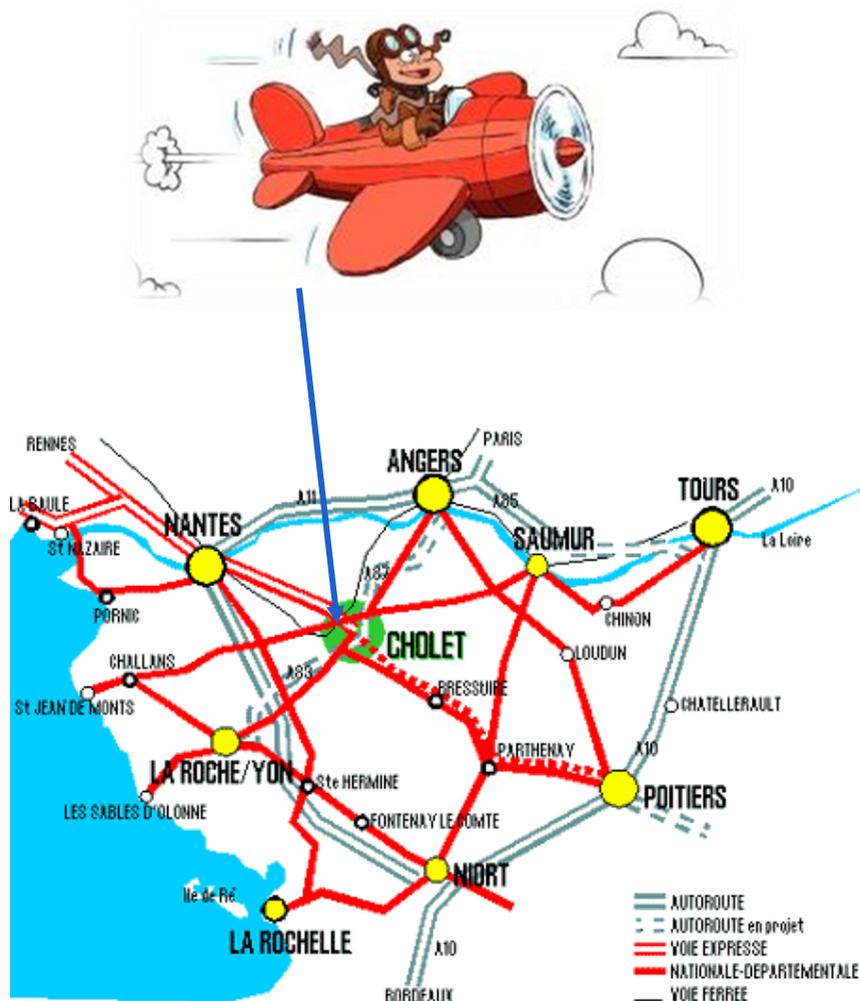
Possibilité de voiture de location, taxis et autocars sur demande.



SITUATION

Coordonnées géographiques
Latitude 47° 04' 55 " Nord
Longitude 000° 52' 38" Ouest
Déclinaison magnétique 2° Ouest

L'aérodrome dépend de la délégation Pays de la Loire de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest.



AFIS TOUR DE CONTROLE

Deux agents AFIS, agréés anglais, présents :

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 en hiver.
Et du lundi au samedi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 en été
Les dimanches et jours fériés de 14h00 à 19h00.

Ils réceptionnent et émettent les plans de vols et vous donnerons les renseignements météo.

Le service AFIS est rendu sur la fréquence **120.40 Mégahertz**.

Tour de contrôle :

Aérodrome Cholet le Pontreau 49 300 Cholet

Tél : 02 41 62 12 22 - Fax : 02 41 62 29 58 f.boisard@ville-cholet.fr

LES PISTES

Piste en dur

Résistance : 5T/RSI

Orientation : 03/21

Dimensions : 1 380 x 30 mètres

Aides à l'atterrissage : NDB LP 357 KHz

Balisage lumineux : BI RWY 03/21 Procédures d'approche aux instruments piste 21 (GNSS et Locator).

Piste en herbe

Ouverte aux planeurs et aux aéronefs autorisés

Orientation : 03/21 - Dimensions : 1 030 x 80 mètres

AVITAILLEMENT

Deux postes de livraison carburant : essence AVGAS 100LL et kérosène JET A1 (gravité et sous pression).

Payable par chèque, carte bancaire ou paiement au comptant.

RESTAURATION

Le restaurant "Coté Piste" Un lieu hors du commun « atypique » pour un moment unique, avec une cuisine élaborée à partir de produits frais évoluant au gré des saisons. (02 41 75 03 03) <https://www.cote-piste.fr/>